

FORMATION POUR L'ACCES AU LABEL HANDIBAT

MODULE C2 : ACCESSIBILITE POUR TOUS :

AU PATRIMOINE BATI : PRINCIPES ET PRECONISATIONS

Objectifs pédagogiques

Savoir :

- Identifier les composantes de la chaine de déplacement
- Connaître les circuits de décision et identifier les financements
- Maitriser l'esprit et les objectifs du cadre réglementaire
- Maitriser l'esprit et les objectifs de la qualité d'usage

Savoir-faire :

- Assurer et sécuriser la continuité de la chaine de déplacement pendant les travaux
- Connaître les moyens d'accéder, de circuler et d'utiliser les bâtiments et leurs abords
- Maitriser les solutions à mettre en œuvre dans chaque composante du bâti
- Maitriser l'esprit et les objectifs du cadre réglementaire
- Proposer des réponses techniques, articuler des offres de travaux complémentaires

Objectifs de la formation

Etre en capacité de proposer des solutions de mise en accessibilité des bâtiments bénéficiant de dispositions réglementaires spécifiques au titre de la protection du patrimoine bâti.

Public concerné : Les référents accessibilité des entreprises HANDIBAT ainsi que les artisans en démarche de labellisation HANDIBAT (Module A HANDIBAT)

Pré-requis : Avoir suivi le module A (ACCESSIBILITE ADAPTABILITE DE TOUT POUR TOUS : LES FONDAMENTAUX)

Durée : 1 jour, soit 7 heures.

Moyens pédagogiques, techniques, d'encadrement, de suivi de l'exécution de l'action de formation et d'appréciation des résultats:

- La formation sera assurée par un formateur, spécialiste technique et pédagogique.
- Formation théorique et participative axée sur l'échange «formateur-professionnels».
- Études de cas pratiques en salle.
- Remise d'un fascicule support de travail et de ressources réglementaires.
- L'organisation de la journée ainsi que l'application des règles de sécurité seront assurées par le formateur.
- La signature de feuilles d'émargement contresignées par le formateur permettra le suivi de l'exécution de la formation.
- L'évaluation des acquis de la formation sera réalisée par un QCM en fin de formation.

CONTENU DE LA FORMATION

- **ACCUEIL ET PRESENTATION**
 - Tour de table de présentation
 - Exprimer ses attentes

- **LE PRINCIPE DE CONTINUITÉ DE LA CHAÎNE DE DÉPLACEMENT**
 - Présentation de la chaîne de déplacement et de l'importance de sa continuité
 - Signalétique et balisage

- **LE PATRIMOINE BÂTI : DÉFINITIONS, ACTEURS ET DÉROGATIONS**
 - Connaître le vocabulaire lié au patrimoine bâti
 - Appréhender les acteurs et les financements
 - Connaître les démarches de dérogation

- **MEMENTO SUR LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE**
 - Les solutions techniques pour :
 - Les abords
 - Le bâtiment
 - La signalétique
 - Harmonisation avec la sécurité incendie

- **ETUDES DE CAS**
 - Etudes de cas

- **BILAN DE LA JOURNÉE**
 - Rappel des temps forts, les points clés